

COMPÉTENCES GÉOGRAPHIQUES DES SPSTI SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

Mise à jour de la cartographie

Fin 2019, Présanse a lancé une campagne de collecte d'information afin de produire une carte des compétences géographiques de chaque SPSTI. Le but était d'éclaircir la répartition des Services sur le territoire.

Depuis, le mouvement de concentration des SPSTI s'est accéléré, de nombreux agréments ont été renouvelés et certains SPSTI ont vu leur compétence géographique modifiée.

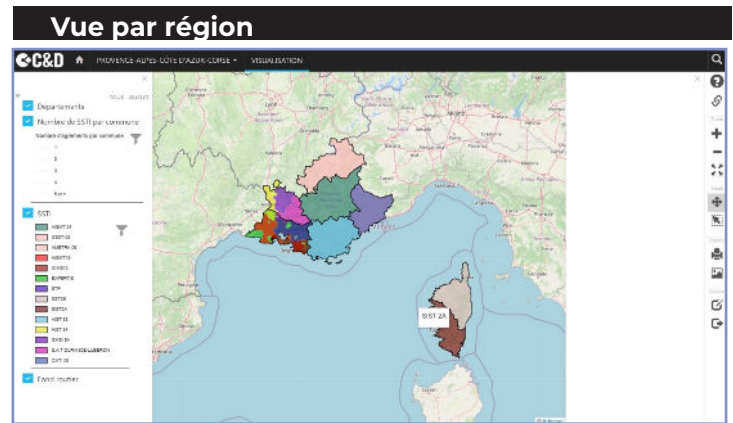
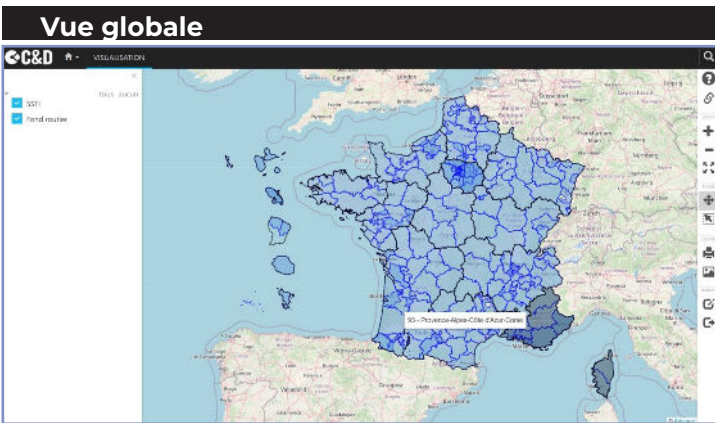
C'est pourquoi Présanse souhaite aujourd'hui actualiser l'état des lieux de l'implantation des Services sur le territoire national et fournir une nouvelle cartographie des compétences géographiques des SPSTI pour le secteur interprofessionnel. Votre participation est indispensable pour nourrir cette cartographie.

Pour ce faire, chaque Service va recevoir le fichier qu'il a rempli entre 2019 et 2020 pour la première réalisation de la cartographie. Ce fichier, contenant les codes communes pour lesquels le Service a reçu l'agrément interprofessionnel, devra être mis à jour. Si le Service a reçu l'agrément pour tout un département ou un canton, il suffira d'indiquer uniquement le code INSEE du département ou du canton.

Ces éléments recueillis permettront de produire la carte actualisée des compétences géographiques de chaque SPSTI pour le secteur interprofessionnel sur tout le territoire national.

Les demandes de renseignements seront envoyées au fur et à mesure aux Directions des Services. Cette carte, une fois mise à jour, sera mise à disposition du public. ■

Visuel de la cartographie (Données 2019-2020)



Vue par commune

